



Rapport financier trimestriel

2015-2016

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2015-2016, ainsi qu'avec le Plan d'action économique du Canada de 2015 (le Budget de 2015). Ce rapport a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2015-2016](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice financier 2015-2016. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2015.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau ont augmenté de 2,0 million de dollars (10 pour cent) comparativement aux autorisations totales pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des autorisations budgétaires de 1,8 millions de dollars tel qu'annoncé dans le Budget de 2015 pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques et à un ajustement des autorisations législatives d'un montant de 0,2 millions de dollars.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles pour l'exercice courant ont diminué de 275 mille dollars ou 5.5% entre les années. La diminution est principalement attribuable au paiement de transition unique en 2014-2015 dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada. Cette diminution a été compensée par les investissements réalisés dans la modernisation de nos appareils technologiques en milieu de travail qui aideront à renforcer la sécurité des technologies de l'information du Bureau.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A), dont la totalité des crédits a été octroyée le 19 juin 2015.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015**

avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le Bureau a reçu des fonds supplémentaires afin d'appuyer et de moderniser le Système des distinctions honorifiques et de le rapprocher de tous les Canadiens. Comme le souligne *le Budget de 2015*, les améliorations prévues sont d'augmenter le nombre des nominations à l'Ordre du Canada des secteurs sous-représentés et de moderniser les critères d'admissibilité et de sélection pour un certain nombre d'honneurs et de distinctions. Le Plan d'action économique de 2015 propose aussi de rapprocher les distinctions et les personnes honorées des Canadiens par la tenue d'événements et de cérémonies et la création d'un portail en ligne. Le Bureau met en œuvre ces changements et rendra compte de ses progrès dans les rapports futurs.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2015.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 12 août 2015

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2015



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2015-16			Exercice financier 2014-15		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	18 958	4 046	4 046	17 150	4 315	4 315
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 120	513	513	2 008	502	502
Pensions payables en vertu de la Loi sur le gouverneur général	632	140	140	555	137	137
Traitement du gouverneur général	283	49	49	274	69	69
Autorisations budgétaires totales	21 993	4 748	4 748	19 987	5 023	5 023

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2015



Dépenses budgétaires par article courant (non-vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2015-16			Exercice financier 2014-15		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	14 958	3 661	3 661	14 452	3 714	3 714
Transports & communications (02)	1 373	247	247	1 046	292	292
Information (03)	635	61	61	398	50	50
Services professionnels & spéciaux (04)	2 115	211	211	1 643	183	183
Location (05)	450	119	119	373	81	81
Services de réparation et d'entretien (06)	26	0	0	25	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	820	153	153	698	125	125
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	884	130	130	697	19	19
Paievements de transfert (10)	632	140	140	555	137	137
Autres subventions et paiements (12)	100	26	26	100	422	422
Total des dépenses budgétaires	21 993	4 748	4 748	19 987	5 023	5 023